

DEMANDE DE DIFFUSION D'ŒUVRE¹ DANS L'ESPACE PUBLIC DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

L'œuvre diffusée doit respecter nos engagements éthiques institutionnels de non-tolérance à l'endroit du racisme, du sexisme et de l'homophobie.

La personne qui soumet la demande doit faire preuve de respect à l'endroit des personnes et des diversités culturelles présentes sur le campus.

La personne qui soumet la demande s'engage à respecter l'intégrité des lieux et à restituer l'espace dans l'état où il a été initialement investi.

Merci de retourner le formulaire signé à sue71@uqac.ca ; sie_demandedeservices@uqac.ca ; communications@uqac.ca.

Code de cours ou activité académique dans lequel l'œuvre est réalisé :	
Nom de l'étudiant(e) :	
Courriel :	Téléphone :
Titre de l'œuvre :	
Dates de diffusion :	Temps d'installation prévu :
Lieu de diffusion le plus précis possible ² (local, espace, emplacement) :	
Présentation de l'œuvre (max 3 lignes) :	
Ce qui motive la diffusion de l'œuvre dans cet espace (max 3 lignes) :	
À des fins de sécurité, veuillez fournir des détails techniques, comme par exemple : - Matériaux utilisés - Besoins en mobilier - Besoins électriques - Dimension de l'œuvre - Joindre une photo - Type d'installation (au sol, suspendu, sur table)	

Le projet soumis est faisable avec le temps et les moyens disponibles.

_____ Nom de l'étudiant(e) ³	_____ Signature de l'étudiant(e)
_____ Nom de l'enseignant(e)	_____ Signature de l'enseignant(e)

En cas de litige, un comité formé par une personne représentant le Service des immeubles et équipements, la Direction départementale et la Direction d'enseignement en arts prendra la décision.

¹ Sous le vocable « œuvre », est entendu : affiche, peinture, sculpture, photographie, installation, performance, théâtre, vidéo, etc., et toute autre forme ou média produit dans le cadre académique ou para-académique.

² Sur recommandation de l'enseignant(e) et/ou du SIE et/ou de la Direction départementale et/ou de l'Unité, l'étudiant(e) qui présente une demande peut se voir diriger vers un autre espace de diffusion.

³ L'étudiant(e) qui présente la demande s'engage à diffuser le projet annoncé dans son intégralité et doit aviser l'enseignant(e) de tout changement entraînant des conséquences notables sur le rendu final.